



La revue de presse du CDG 70

L'Est républicain du 9 janvier 2018 – Colloque Handicap

VESOUL

Handicap et maintien dans l'emploi



Une nouvelle vie a commencé pour Caroline quand elle a été appareillée en raison de problèmes auditifs. Photo D. ROQUELET

Assistante RH à la commune de Noisains-lès-Vesoul, Caroline a vécu avec son handicap auditif sans solution pendant 34 ans. Elle a demandé une reconnaissance de travailleur handicapé voici deux ans et dit n'avoir pris conscience de son handicap qu'au moment d'être appareillée. Un témoignage qui a ponctué le colloque handicap organisé au centre de gestion (CDG70) à Vesoul.

« Pour aider les employeurs publics territoriaux à apporter des solutions à leurs agents en situation de maintien dans l'emploi, le centre de gestion a mis en place une commission de maintien dans l'emploi », a abordé Jean-Pierre Wadois, maire de Noisains-lès-Vesoul et délégué au handicap pour le CDG 70. Une commission qui étudie chaque quinzaine les dossiers des agents concernés. Lesquels ne cessent de croître : 95 en 2014, 114 en 2015 et 148 en 2016.

Parce que le maintien dans l'emploi concerne un grand nombre d'agents territoriaux évoluant sur des postes administratifs, la table ronde a axé son propos sur le thème de « la prévention, l'ergonomie et l'adaptation des postes de travail ».

Une ergonome s'est attachée à mettre en évidence l'impact des troubles musculo-squelettiques (TMS) dans les accès maladie des agents administratifs et les coûts indirects pour les employeurs territoriaux.

M^{me} Petitjean, conseillère à Cap Emploi, a informé que le Someth (Service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés) enregistré dix dossiers réussis de maintien dans l'emploi de salariés en risque d'invalidité, tant pour le secteur privé que public. Cap emploi, pour sa part, accompagne des demandeurs d'emploi en situation de handicap.

M^{me} Jacquot, référente insertion à la MDPH, a mis l'accent sur les missions de la Maison départementale des personnes handicapées. Elle a rappelé les conditions et les démarches d'une RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) et sur les aides mobilisables en amont de la déclaration d'invalidité pour soutenir l'adaptation au poste de travail.

Dans le cadre de l'accompagnement d'agents en situation de handicap, Marie Grandjean, du CDG 70 a fait le point des aides du FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) dont peuvent bénéficier les collectivités.

C.H.

L'Est républicain du 9 janvier 2018

Un centre de gestion, à quoi ça sert ?

Les centres de gestion de la fonction publique territoriale ont été créés en 1986. Leur rôle est d'aider les collectivités adhérentes à la gestion des ressources humaines, avec à la clé de nombreuses missions obligatoires : l'organisation des concours

mais pas seulement. À titre d'exemple, le CDG a monté un pôle santé au travail avec un service médecine qui se compose de deux médecins, deux psychologues au travail, une infirmière. Il assure le suivi médical des agents affiliés. Il se charge aussi de

missions obligatoires : l'organisation des concours ainsi que des examens professionnels dans le cadre de la promotion interne, la gestion des instances paritaires, l'organisation des conseils de discipline de recours, le reclassement des fonctionnaires de catégories A, B et C devenus inaptes, le secrétariat des instances médicales, etc.

À tout cela s'ajoutent de nombreuses missions optionnelles que le centre de gestion, en Haute-Saône, a fait le choix d'assumer. Parmi ces missions, il y a le fameux service mission temporaire,

suivi médical des agents amnés, il se charge aussi de la réalisation des risques psychosociaux, entre autres.

Le centre de gestion haut-saônois dispose d'une équipe de 25 collaborateurs. 785 collectivités et établissements publics y adhèrent. En juillet dernier, l'établissement a quitté ses locaux de Noidans-lès-Vesoul, pour s'installer à Vesoul, avenue Aristide-Briand, en lieu et place des anciens locaux de la CCI. Le CDG est actuellement présidé par Michel Désiré.

L'Est républicain du 9 janvier 2018 – Partenariat Ranstad

HAUTE-SAÔNE Emploi

Les collectivités en quête de « couteaux suisses »

Communes, communautés de communes, syndicats des eaux... Tous sont confrontés à la difficulté de recruter des agents en particulier sur des profils techniques. Pour les y aider, le centre de gestion de la fonction publique territoriale va travailler avec une agence intérim.

C'est début 2017 que le maire de Champlitte apprend le départ prochain de l'un de ses agents communaux. L'agent en question est actuellement en CDD et travaille sur les réseaux d'eau de la commune. « Il a eu l'honnêteté de me prévenir très tôt, afin que je puisse me retourner », commente Gilles Teuscher qui sait qu'il lui sera difficile de trouver un remplaçant. « On accueille régulièrement des jeunes stagiaires, mais on a du mal à les capter car ils ne sont pas d'ici et ne souhaitent pas forcément rester. » Dans l'espoir de trouver le bon profil, l'élu a immédiatement pris attache avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale de Haute-Saône.

Depuis 2010, le centre de gestion a mis en place un service mission temporaire, pour aider les collectivités à recruter du personnel. « C'était une demande de collectivités », détaille Carole Tary, direc-

trice des services du CDG70. « À l'époque, cette demande concernait surtout la recherche de remplaçant pour leurs secrétaires de mairie. Et de fait, aujourd'hui, les secrétaires de mairie constituent 95 % des demandes dans notre service. Mais nous avons aussi d'autres demandes plus spécifiques, à l'instar de celle de la commune de Champlitte, sur des profils techniques. Et il nous est parfois difficile d'y répondre. »

Partenariat inédit

Qu'est-ce qu'un profil technique ? « Les demandes concernent essentiellement des adjoints techniques, des "couteaux suisses", selon l'expression de notre président Michel Désiré, c'est-à-dire des agents qui sont très polyvalents. Mais parfois, les collectivités recherchent des habilitations spécifiques ou des permis de conduire particuliers. Typiquement, là, nous sommes en période hivernale, avec la problématique du déneigement, et nous sommes sûrs que nous allons avoir

des demandes, soit de remplacement soit de renfort. »

Alors, pour « assurer la continuité du service public », le centre de gestion a signé un partenariat assez inédit avec une entreprise privée, Randstad, en l'occurrence, qui compte trois agences intérim en Haute-Saône, à Lure, Gray et Vesoul. Les agences seront ainsi chargées de trouver les perles rares pour les collectivités.

« Nos agences disposent déjà d'un vivier de candidat(e) s que nous faisons travailler régulièrement pour d'autres structures », intervient Aline Crepin, directrice Pôle Public, Insertion et R.S.E. chez Randstad France, venue spécialement de Paris pour signer la charte de partenariat. « Nous avons également des contacts réguliers avec des centres de formation susceptibles de nous proposer des candidats. Et nous investissons en formation pour nos intérimaires. »

Ce partenariat serait le premier du genre pour un centre de gestion.

Laurie MARSOT

« Ce partenariat nous permettra, je l'espère, d'anticiper les besoins des employeurs territoriaux. »
Michel Désiré, président du centre de gestion 70



Les collectivités recherchent des agents qui sont très polyvalents.

La Presse de Vesoul du 9 novembre 2017

FRETIGNEY-ET-VELLOREILLE

Des secrétaires de mairie prêtes à l'emploi

Les pionnières du dispositif de formation initié entre la CCMG et le Centre de gestion ont reçu leur diplôme.



Les nouvelles secrétaires entourées de leurs formateurs et des partenaires.

Après l'apprentissage, l'heure était venue de la remise d'attestation des acquis, vendredi dernier, au siège de la communauté de communes des Monts-de-Gy (CCMG). Cinq candidates avaient été retenues pour participer à cette formation préparatoire aux missions temporaires (PREMISTEMP) dont la vocation est de transmettre les bases du métier de secrétaire de mairie. « J'ai fait part du problème de mes collègues élus qui ne parvenaient pas à trouver de secrétaire en remplacement, lors de congés maladie, maternité ou départs en retraite », a rappelé

Nicole Milesi, présidente de la CCMG, remerciant pour leur écoute Carole Tary, directrice du Centre de gestion et Michel Désiré, le président. Un partenariat s'est alors mis en place entre la collectivité et le service, auxquels se sont ajoutés l'agence Pôle Emploi d'Arc-lès-Gray pour la partie recrutement et financement de la formation, et le Greta pour son expertise en ingénierie de formation. « Notre service de missions temporaires s'est fait l'écho des attentes qualitatives des élus en matière de personnel administratif et a porté ce projet ambitieux », a à son tour

résumé Michel Désiré, saluant Nicole Milesi pour « son aide précieuse » en terme d'accompagnement « sur des solutions concrètes propres à s'adapter à la spécificité du métier ». Ainsi, après 280 heures de théorie et de pratique sur le terrain, auprès des communes partenaires que sont Frétigney-et-Velloreille, Gy, Bucey-lès-Gy, Fresne-Saint-Mamès, Choye et Charcenne, les nouvelles secrétaires sont désormais opérationnelles. Une première expérience qui, comme l'ont souhaité les élus, en appelle d'autres sur d'autres territoires.

Pour en savoir plus sur la
Formation Préparatoire aux Missions Temporaires en Secrétariat de Mairie,
suivez le lien en cliquant ici

Est républicain du 24 octobre 2017

VESOUL Collectivités territoriales

Le centre de gestion a

En s'installant avenue
Aristide-Briand, le centre de
gestion de la fonction



gestion de la fonction publique territoriale de Haute-Saône a désormais pignon sur rue. Cela méritait bien une inauguration.

L'inauguration des nouveaux locaux du centre de gestion de la fonction publique territoriale s'est déroulée, jeudi dernier, dans une ambiance chargée en émotion. En effet, le souvenir de Marc Chabot, l'ancien président décédé, a soufflé sur la cérémonie.

L'homme, président du centre de gestion de 1986 à 2012, a laissé une empreinte forte en Haute-Saône. Originaire du Var, il s'y installe en 1970 en devenant directeur des services techniques à Gray. Sept ans plus tard, il rejoint Vesoul pour y occuper le même poste qui se libère. En 1977, toujours, il est élu maire d'Autrey-lès-Gray.

Michel Désiré, actuel président, a rendu un hommage appuyé à son prédécesseur. La salle de conférences a d'ailleurs été baptisée de son nom, en présence de sa femme et de sa fille. « Ça fait de nombreuses années que les élus du conseil d'administration évoquent la nécessité de déménager », a assuré le président. « Il s'était engagé avec beaucoup de foi et de passion. Vos



Après neuf mois de travaux de réhabilitation, le centre de gestion de la fonction publique territoriale de Haute-Saône a pris place avenue Aristide

choix, s'agissant du CDG, auraient été les siens », a assuré son épouse.

Au service des collectivités territoriales

En effet, le CDG 70 a racheté les anciens locaux de la CCI (avenue Aristide-Briand) et s'y est installé en juillet 2017, après neuf mois de grands travaux. Ses locaux de Noi-

dans-lès-Vesoul étaient trop exigus. D'un agent à ses débuts en 1986, le centre de gestion compte désormais une équipe de 26 collaborateurs. Sa mission : apporter aux collectivités territoriales de Haute-Saône notre expertise dans tous les domaines de la gestion des ressources humaines », résume Michel Désiré.

Voir le plan d'accès au CDG 70, [en cliquant ici](#)

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation des cookies pour assurer son bon fonctionnement,

mesurer sa fréquentation, améliorer l'expérience de navigation et l'interaction avec les réseaux sociaux.